

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 6 Mars 2023 à 18 H 30

PRESENTS : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, Mme Corine VALADE, M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Nelly VERGEZ, Mme Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD, M. Christian CAVE, M. Patrick BARRIERE, Mme Agnès URBAIN, M. Bruno PRESSAC, Mme Hélène FOISSARD, M. Raymond BONNETEAU, Mme Corine LELAVANDIER, Mme Sandra TOURNAIRE.

Absents excusés : M. Damien BERRY

Madame Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

CONVENTION SOUTIEN RH DU CENTRE DE GESTION

Le Centre de gestion de la Charente nous propose une convention d'aide relative à la gestion des ressources humaine. Le CDG peut assurer une aide ponctuelle en expertise et moyens humains pour :

- Le calcul des droits en matière de reprise de services et établissement du document ;
- Une aide pour la paye en cas d'absence de la personne chargée de ce service ;
- Remplacement de la secrétaire de mairie par une secrétaire de mairie itinérante ;
- De façon ponctuelle, contrôle de reprise de services, Lignes directrices de Gestion, Tableau des effectifs, Rédaction de fiche de poste.....

Ces services sont payants car très spécifiques, énergivores en temps de réalisation et de plus ils engagent la responsabilité de l'établissement en cas d'erreur.

Nous devons faire une demande pour le dossier de reprise de services suite à la création du poste d'agent technique soit 250 €.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

TABLEAU DES EFFECTIFS

La salariée en CDD d'un an pour l'agence postale a démissionné le 1^{er} mars dernier. Nous devons recruter un nouvel agent et pour ce faire le conseil municipal doit prendre une délibération de façon à pouvoir recruter quelqu'un en CDD pour accroissement temporaire d'activité pour un poste de 28 H par semaine au niveau du service administratif, en attendant le recrutement d'un nouveau CDD.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

Madame VALADE présente les Comptes de Gestion 2022 ainsi que les Comptes Administratifs, ASSAINISSEMENT / COMMUNE correspondants.

Vote des Comptes de Gestion et des Comptes Administratifs :

Etat récapitulatif des indemnités versées aux élus pour 2022 :

Monsieur le Maire : 17 571.12 € y compris les charges et Mesdames et Messieurs les adjoints 4 506.72 € y compris les charges chacun soit 18 026.88 € pour les quatre adjoints y compris les charges.

VOTE COMPTE DE GESTION COMMUNE

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

VOTE DE GESTION ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

Je vous propose de nommer Madame Corine VALADE adjointe aux finances en tant que Présidente pour le vote des Comptes administratifs.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

M. Patrick VERGEZ se retire de la salle.

VOTE COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

VOTE COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

Après avoir validé les comptes administratifs le conseil doit valider les résultats.

Résultat Budget assainissement 2022 :

Il est proposé de reporter 97 295.08 € en recettes de fonctionnement et 268 527.08 € en investissement.

Résultat Budget commune 2022 : + 96 211.60 € (cumulé 511 630.30 €)

Il est proposé de reporter 636 867.48 € en recettes de fonctionnement au 002 et de prévoir 5 101.50 € au 1068 pour couvrir le déficit d'investissement.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

VOTE DES TAUX IMPOSITION

Je vous propose de reconduire les taux d'imposition pratiqués en 2022 pour l'année 2023.

- **40.17 %** pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- **42.11 %** pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Nous n'avons pas encore reçu les bases pour l'année 2023. La somme perçue par la commune devrait être aux environs de 255 000 €.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS ASSAINISSEMENT ET COMMUNE :

Présentation des Budgets Primitifs.

Vote du Budget Primitif Assainissement :

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

Vote du Budget Primitif Commune :

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

- Concert ASONANCIA église concert chant choral
- Cinéma plein air château le 2 août 2023
- Forum compétences « Affaires scolaires » 15 mars à 18 h à Montmoreau
- Réunion aménagement du bourg le mardi 14 mars à 14 H 30 à la mairie
- Village Session fin juillet à Villebois-Lavalette

La séance est levée à 20 H. Prochaine réunion le MARDI 11 avril 2023 à 18 H 30.